CPS/Femmes 11/Note d'information
6 août 2010

ORIGINAL : ANGLAIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

ONZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA CONDITION FÉMININE
Centre de conférence de la CPS, Nouméa, Nouvelle-Calédonie
16–20 août 2010

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Lieu

La Onzième conférence régionale sur la condition féminine se tiendra dans la grande salle de conférences de la CPS, Anse Vata, à Nouméa du 16 au 20 août 2010 (voir plan de la CPS et carte de Nouméa Sud sur le site Inetrnet au lien suivant : http://www.spc.int/hdp/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=79&Itemid=44).

Inscription des participants

L'enregistrement des participants se déroulera le lundi 16 août 2010 de 16h à 18h à l'entrée du Centre de conférence.

Pour les observateurs, il leur sera demander de s'acquitter des frais d'inscription d'un montant de **10 000 francs XPF et des frais de transferts aéroport d'un montant de 6000 XPF, total de 16 000 XPF payables, en liquide, à la CPS lors de l'inscription.**

Ces montants d'inscription vous permettront d'avoir accès à la réunion, aux déjeuners organisés dans le cadre de la conférence et d'obtenir votre dossier de conférence.

Ouverture officielle

L'ouverture officielle se tiendra immédiatement après l'inscription, lundi 16 août 2010 et se terminera par un dîner sur le deck du Centre de conférence. Veuillez vous référer au programme provisionnel ci-joint.

Assurance

La CPS ne prévoit aucune assurance couvrant les participants ou leurs effets personnels. Si ceux-ci le souhaitent, ils contracteront personnellement une assurance bagages, accident et maladie.

Visas

La CPS a le plaisir d'annoncer qu'un visa d'entrée en Nouvelle-Calédonie n'est plus obligatoire pour les ressortissants des pays membres de la Communauté du Pacifique, **à l'exception des Îles Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Vanuatu et des Tonga**, si la durée du séjour n'excède pas trois mois. Les participants tongans sont invités à contacter la CPS qui les aidera dans leurs démarches. Les participants originaires des trois autres pays sont priés de contacter l'Ambassade de France dans leur pays respectif ainsi que la CPS pour toute assistance.

Billet d'avion et indemnité journalière

La CPS prend à sa charge le voyage aller-retour par avion, par l'itinéraire le plus direct, jusqu'à Nouméa, en classe économique, des personnes dont elle finance la participation, lesquelles recevront également une indemnité pour toute escale de nuit obligatoire, selon le barème officiel de la CPS, ainsi qu'une indemnité journalière de subsistance pendant leur séjour à Nouméa.
Les indemnités journalières seront remises aux participants pris en charge par

la CPS le lundi 16 août 2010 lors de l'inscription. Les frais de transferts aéroport, les trois déjeuners (17, 18 et 19 août) ainsi que les coûts d'hébergement seront prépayés par la CPS et déduits des indemnités journalières.

Les taxes aéroport sont à la charge des participants.

Normalement, tous les délégués pris en charge par la CPS ont dû recevoir leur billet d'avion électronique. Si tel n'était pas le cas, merci de contacter de toute urgence, Nicole Milot (nicoleM@spc.int) à la CPS pour confirmer l'organisation de votre voyage.

Notez également que les participants ayant organisés eux-mêmes leur voyage et qui ont demandé à la CPS de les aider à réserver leurs transferts aéroport et hébergement **qu'ils doivent faire parvenir à Nicole (nicoleM@spc.int) le détail de leurs itinéraires au plus vite**.

Veuillez noter qu'il s'agit de billets non remboursables et non transférables et que, par conséquent, la CPS ne pourra pas effectuer de changements de dernière minute. Tout changement sera à la charge des participants, le cas échéant.

Veuillez noter également que si les participants choisissent un itinéraire autre que celui fourni par les organisateurs, ils devront assumer les frais supplémentaires éventuels.

Transferts de/vers l'aéroport et hébergement

Pour les participants qu'elle prend en charge ainsi que pour les observateurs en ayant fait la demande préalable, la CPS organise les transferts entre l'aéroport de La Tontouta et le lieu d'hébergement à Nouméa.

Les transferts aéroport seront gérés par une compagnie privée nommée Les Mouettes. Leur personnel portera une chemise jaune pour vous permettre de les identifier plus facilement.

Toute modification ou annulation de dernière minute des réservations d'hôtel entraîne des frais supplémentaires pour la CPS et devront être couverts par participants. Ceux qui souhaitent partager une chambre sont priés d'en informer la CPS dès que possible. Veuillez noter que les chambres sont à disposition des participants de 14h00, le jour de l'arrivée, jusqu'à 11h00, le jour du départ.

Les représentants des partenaires dans le développement et des institutions spécialisées dans le développement que la CPS a aidé à réserver une chambre d'hôtel et à organiser leur transfert de et vers l'aéroport, devront s'acquitter des frais d'hébergement correspondants et régler les transferts aéroport (3000 XPF aller) auprès du secrétariat de la Conférence le 16 août 2010 à l'inscription.

Pauses et déjeuners

La CPS prend en charge les en-cas proposés à la pause du matin et de l'après-midi pendant la durée de la réunion.

Elle prend également en charge les déjeuners, qui seront servis sur la terrasse de la grande salle de conférences de la CPS, Bâtiment 11.
Merci d'informer Nicole Milot **(**nicoleM@spc.int**)** de tout régime alimentaire spécifique (végétarien).

Réceptions

Deux dîners seront proposés pendant la Conférence :

- Dîner d'ouverture Lundi 16 août 2010, 19h30 – 21h. Une partie des frais de ce dîner sont déduits de vos indemnités journalières.
- Buffet jeudi 19 août 2010, 19h30 – 21h pour lequel des tickets seront à la vente. La vente de ces tickets se fera le lundi 16 août 2010 de 16h à 18h.

Politiques de la CPS concernant l'alcool et letabac

Il ne sera servi d'alcool à aucune des réceptions ni lors d'aucune activité. Il est interdit de fumer au siège de la CPS, mais deux zones ont été aménagées pour les fumeurs.

Les agents de la CPS pourront vous indiquer où se trouvent ces zones réservées.

Documents de travail

- **Copie papier des documents**

Afin d'utiliser le moins de papier possible pendant la conférence, nous ne diffuserons que certains documents sur papier. Tous les délégués recevront une clé USB sur laquelle seront enregistrés tous les documents de la conférence. Ces documents seront également disponibles sur la section du site Web de la CPS consacrée au Département développement humain au lien suivant :
http://www.spc.int/hdp/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=79&Itemid=44

Les délégués sont vivement encouragés à se munir d'un ordinateur portable. Les personnes qui n'ont pas d'ordinateur portable pourront utiliser des ordinateurs de bureau situés dans une salle adjacente à la salle de conférence pour accéder à l'Internet.

Un nombre restreint d'exemplaires des documents de conférence sera également disponible dans la salle de conférence.

Télécopies

Numéro de télécopieur de la CPS : +687 26.38.18
Les télécopies à envoyer doivent être remises au secrétariat de la conférence. L'expéditeur effectuera le règlement au secrétariat de la conférence, selon les tarifs suivants :

Pays océaniens : 100 francs CFP la page
Autres pays : 150 francs CFP la page
Sur demande, il sera remis un récépissé.

Marché artisanal

Le marché ouvrira le mardi 17 août 2010 au soir dans les jardins de la CPS.

Pour les délégations qui souhaitent vendre de l'artisanat lors de la conférence, il leur sera demandé de fournir une liste détaillée des articles importés (voir le formulaire ci-joint) à Estelle Grazzi, Responsable des achats de la CPS (procurementnoumea@spc.int) **le mardi 10 août 12h au plus tard.**

La CPS ne fera que transmettre cette information aux services concernés du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie mais ne pourra s'impliquer davantage dans ces formalités.
La CPS ne pourra être tenue responsable des problèmes éventuellement rencontrés avec les services douaniers et/ou phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie.

Téléphone

Numéro du standard de la CPS : + 687.26.20.00.

Pour obtenir un correspondant à l'étranger, composer le 00, puis l'indicatif du pays (Australie = 61, Nouvelle-Zélande = 64). Pour appeler un correspondant en Nouvelle-Calédonie depuis l'étranger, composer le 687.

Téléphones portables – Selon le prestataire de services de réseau utilisé, les téléphones portables australiens et néo-zélandais peuvent fonctionner en Nouvelle-Calédonie, pour autant que l'on dispose d'un service mobile international. La couverture réseau est excellente à Nouméa et dans les zones les plus peuplées.

Internet

La grande salle de conférences de la CPS est équipée de manière à permettre aux participants de se raccorder au réseau sans fil (Wifi).

Les grands hôtels et centres touristiques proposent des services de messagerie électronique et l'accès à Internet dans leurs centres d'affaires. Il existe plusieurs cybercafés dans le centre ville de Nouméa.

Électricité

L'alimentation électrique est à 220 V 50 Hz. Les prises sont de type européen et comportent deux broches rondes. La plupart des appareils australiens et néo-zélandais peuvent être utilisés avec un adaptateur. Plusieurs hôtels et centres touristiques sont dotés de prises australiennes/néo-zélandaises.

Monnaie, Services bancaires

L'unité monétaire de la Nouvelle-Calédonie est le Franc pacifique CFP. En mai 2010, le taux de change était fixé comme suit :

- 1 dollar des États-Unis d'Amérique = 87 francs CFP (sous réserve de fluctuation).
- 1 dollar australien = 80 francs CFP (sous réserve de fluctuation).
- 1 dollar néo-zélandais = 62 francs CFP (sous réserve de fluctuation).

Les chèques de voyage peuvent être encaissés dans les hôtels. On trouvera également un bureau de change de la Banque nationale de Paris situé entre l'ancien siège de la CPS et l'hôtel Nouvata Park Royal (ouvert du lundi au vendredi de 7h20 à 15h45).

Veuillez noter que les billets de 100 dollars des États-Unis d'Amérique ne sont pas acceptés par toutes les banques. Par conséquent, les participants sont invités à se munir de petites coupures ou d'euros. La carte American Express n'est pas acceptée dans tous les établissements.

Climat

C'est actuellement la saison fraiche à Nouméa et il peut faire froid par moment. Nous vous conseillons de prendre avec vous un parapluie, et quelques vêtements chauds, en particulier pour le soir.

Comme vous devrez vous rendre à la CPS à pied depuis votre hôtel, nous vous conseillons également de prendre des chaussures dans lesquelles vous êtes à l'aise.

Achats à l'Économat

Sur présentation de leur insigne nominatif, les participants peuvent ache ter à l'Économat de la CPS divers articles hors taxes. Nous vous prions de bien vouloir noter que l'accord conclu entre la CPS et l'Administration française autorisant la CPS à avoir son propre économat précise que les achats sont réservés à l'usage personnel des participants.

L'Économat est ouvert tous les jours, de 15h00 à 17h00. Les achats doivent être réglés au comptant en francs CFP.

Soins médicaux et dentaires

Pour prendre rendez-vous avec un médecin ou un dentiste, s'adresser au secrétariat de la conférence. En cas d'urgence, le centre médical le plus proche est la Polyclinique, qui se trouve à côté de l'IRD, au coin du rond-point de l'Anse Vata.

Sites touristiques

Le centre culturel Tjibaou est extrêmement beau à voir et mérite le détour. Il est ouvert tous les jours sauf le lundi, de 9h00 à 17h00. La course en taxi coûte 2 000 francs CFP environ (maximum 4 personnes).
Entrée : 500 francs CFP.

Musée territorial (Baie de la Moselle) : ouvert tous les jours sauf le mardi, de 9h00 à 11h30 et de 12h15 à 16h30.
Entrée : 200 francs CFP.

Promenades avec "Le petit train" : départ devant le complexe commercial Palm Beach (tours de la ville tous les jours).

La réception de votre hôtel ou l'Office du tourisme, situé sur l'Anse Vata (ouvert de 9 h 00 à 17 h 30), vous indiqueront les autres sites et excursions intéressants.

Transport

Des autobus assurent régulièrement la navette entre l'Anse Vata et le centre-ville. Le tarif de l'aller simple est de 200 francs CFP.

Pour appeler un taxi, téléphoner au 28.35.12 ou 28.53.70.

Des voitures de location sans chauffeur sont disponibles. Se renseigner à l'hôtel.

Personnes à contacter en cas de besoin (Département développement humain)

Pour tout renseignement pendant les heures de bureau, veuillez contacter :

Daniel Taboga
Administrateur
Phone: (687) 26 01 33 (Ligne directe)
E-mail: danielt@spc.int

Delphine Godot
Adjointe technique
Phone: (687) 26.09.50 (direct line)
E-mail: delphineg@spc.int

Pour toutes questions relatives aux voyages et en cas d'urgence, veuillez contacter:

Nicole Milot
Coordinatrice des conférences et des voyages
Phone: (687) 26.09.50 ; Mobile : (687) 86 52 46
E-mail: nicolem@spc.int

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour cette conférence et nous vous souhaitons un bon voyage.

L'équipe du département développement humain.